



Le 2 février 2026

Objet : AGO - Convocation

Chères et chers Membres de l'Association,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra le samedi 7 mars 2026 à 10h à la Mairie de Marsilly, Salle Municipale Georges Simenon.

L'ordre du jour est le suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2025.

(Ces documents sont consultables sur le site de l'AS - www.asgolfarochelle.fr)

- Rapport moral du Président pour l'exercice 2025

- Rapports annuels (communication, école de golf, équipes, compétitions) ;

- Rapport annuel du trésorier ;

- Approbation des comptes ;

- Élection des membres du bureau conformément à l'article 11 des statuts ;

- Questions diverses ;

- Clôture de l'Assemblée.

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier.

Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espérons que vous aurez la possibilité d'y assister.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Un formulaire de pouvoir.

- Un appel à candidature.

Nous vous prions d'agréer, chères et chers membres, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le bureau de l'Association